

Le paysage culturel de Cacouna

Mémoire
présenté au
bureau d'audiences
publiques sur
l'environnement

par

Lynda Dionne
Georges Pelletier

Cacouna
5 Juin 2006

Georges Pelletier est depuis 1978 détenteur d'un baccalauréat en sciences appliquées, en génie forestier, et est à l'emploi de la Société de protection des forêts contre le feu à titre d'analyste forestier. Lynda Dionne a terminé en 1977 un baccalauréat en enseignement en arts plastiques au secondaire et enseigne présentement à l'école secondaire de Rivière-du-Loup.

Notre implication dans la recherche historique remonte à plus de trente-cinq ans. Ainsi, à l'été 1971, nous avons participé à un projet de recensement des moulins qui servaient à moudre la farine, à carder et fouler la laine et à scier le bois, intitulé « Les Moulins du Grand-Portage ». Nous avons récidivé en 1975 en initiant le projet « Kakouna 1825 ». Avec quatre autres personnes, nous avons réalisé un document intitulé « Essai sur l'histoire civile et sociale de Cacouna » dans le cadre des fêtes du cent-cinquantième de l'érection canonique de la paroisse Saint-Georges-de-Cacouna.

En 1981, dans le cadre du projet de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup « Profil d'aménagement de la rivière du Loup », Georges Pelletier a dressé en collaboration avec deux autres personnes, l'histoire du développement de la ville aux abords de la rivière. La construction et la vente des maisons, des moulins et des usines ont été retracées à travers cette étude des actes notariés (vente, échange, succession, etc..).

En 1982, Lynda Dionne a travaillé dans un projet parrainé par la Société de sauvegarde du patrimoine du Grand-Portage. Il fallait faire la recherche, la conception et l'écriture de textes pour un diaporama intitulé « Regard sur le patrimoine architectural ». Ce travail réalisé avec l'aide de deux autres personnes visait à sensibiliser la population et les différents organismes afin de conserver l'environnement architectural et historique de nos villes et villages de la région de Rivière-du-Loup.

Enfin, depuis 1992, nous avons poussé davantage notre recherche et cela nous a permis de composer les textes pour les circuits patrimoniaux de Cacouna, de réaliser une brochure d'accompagnement et, par la suite, de produire un livre, des dossiers et des articles traitant de l'histoire de Cacouna, de Rivière-du-Loup, du Bas-Saint-Laurent, du fleuve et du Québec. La trame de fond de nos textes provient de documents d'archives.

Depuis ce temps, nous avons accumulé des informations provenant d'actes notariés, d'extraits de journaux du XVIII^e, XIX^e et XX^e siècle, de cartes anciennes, de photographies et de gravures de la région. Avec ces renseignements inédits et les témoignages remarquables des gens aînés, nous avons traité de différents sujets touchant notre histoire. Ainsi, nous décrivons dans nos textes la vie, les traditions et les coutumes de nos ancêtres qui vécurent de la terre, de la forêt et de la mer. De plus, nous y avons analysé l'impact de la villégiature dans notre région. Notre but principal est de vulgariser et de rendre plus accessible notre histoire afin de mieux la partager avec la population.

Notre contribution à l'histoire du Bas-Saint-Laurent a été reconnue en 2002 lorsque le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la MRC de Rivière-du-Loup, nous a décerné un prix du patrimoine dans la catégorie diffusion et interprétation.

Liste des textes historiques diffusés

Dans le journal communautaire Epik de Cacouna

- La croix du Petit Rang 2 de Cacouna (1995)
- Souvenances de l'île de Gros-Cacouna (1996)
(document mis en encart dans le Louperivois de la même année)
- L'hébergement à Cacouna, de la colonisation à la villégiature (1997)
(repris dans la revue L'Estuaire en 2004)
- Le Bas de Cacouna, ses habitants et leur histoire (1998)
- Le Haut de Cacouna, de l'Anse-au-Persil aux Rochers Percés (1999)
(document mis en encart dans le Louperivois de la même année)
- La Fontaine Claire, au cœur de Cacouna (2000)
- Les cinq rangs du grand Cacouna (2001)
- Au nom de Cacouna ...! (2003)

Collections de cartes *Cacouna illustrée XIX^e siècle* (2001)

Pour la municipalité du village Saint-Georges de Cacouna

- 28 panneaux d'interprétation de l'histoire des circuits patrimoniaux (1994)
- Brochure *Les Randonnées du passé* publiée aux Éditions Continuité en 1995
- 3 panneaux d'interprétation de l'histoire de la Fontaine Claire (2002)

Pour la municipalité de la paroisse Saint-Georges de Cacouna

- 1 panneau d'interprétation de l'histoire de la salle paroissiale (2001)

Dans la revue Le Louperivois de la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup

- Rivière-du-Loup, une escale sur la ligne du Saguenay de 1842 à 1907 (1994)
(repris dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent en 1997 et repris dans le livre *Rivière-du-Loup, Du souvenir au devenir* publiée en 2000 par la Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup)
- Souvenances de l'île de Gros-Cacouna (1996)
- L'arrivée des Grant à la rivière du Loup (1998)
(publié aussi dans l'Estuaire généalogique de Rimouski la même année)
- Le Haut de Cacouna, de l'Anse-au-Persil aux Rochers Percés (1999)

Dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent et la revue l'Estuaire

- Rivière-du-Loup, une escale sur la ligne du Saguenay de 1842 à 1907 (1997)
- Quand le mauvais sort s'acharne... sur l'**Empress of Ireland** (1998)
- L'hébergement à Cacouna, de la colonisation à la villégiature (2004)
- Le Chemin de fer et le tourisme au Bas-Saint-Laurent (2005)
- Une page de l'histoire maritime du Bas-Saint-Laurent, secteur de l'île Verte et Cacouna (2006)

Aux publications du Québec, dans la série Aux Limites de la mémoire

- le livre *Des forêts et des hommes 1880-1982* (1997)

Table des matières

Résumé.....	1à3
Le paysage culturel au Bas-Saint-Laurent.....	1
Cacouna au cœur d'une région touristique et culturelle.....	2
Cacouna, paysage culturel et identité des lieux.....	7
Particularités architecturales de Cacouna.....	10
Impact du projet de port méthanier sur le paysage culturel.....	14
Annexes.....	19

Résumé

« À l’instar de bien d’autres, nous sommes d’avis que les paysages sont partie intégrante de la culture, que les lieux nous ont aussi faits ce que nous sommes, que la variété des espaces a façonné nos spécificités, d’une région du Québec à l’autre.» (Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec)

C’est avec ces mots que nous débutons le résumé de notre mémoire. Ces quelques lignes traduisent bien la portée du paysage culturel et pourraient nous aider à mieux le considérer. Si nous regardons bien chaque municipalité côtière du Bas-Saint-Laurent, nous pouvons y voir le fleuve mais encore plus la relation qu’elle a eue avec son histoire. L’intervention humaine a également marqué le paysage avec le défrichement des terres, l’activité maritime, touristique et économique. Aujourd’hui, après plus de 200 ans d’histoire, la valeur patrimoniale du paysage de chaque municipalité est une richesse incommensurable et un attrait déterminant pour le tourisme.

Ainsi, pour que Cacouna puisse conserver une relation durable avec l’ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent, il faut y maintenir son authenticité et ne pas permettre des projets inappropriés de développement industriel lourd qui affecteraient son environnement naturel et patrimonial. L’industrie touristique de la région présente le produit paysage champêtre, maritime, pittoresque et historique. Cacouna fait partie, en 2006, d’un des itinéraires proposés avec huit autres municipalités dans la MRC de Rivière-du-Loup. L’Office du tourisme et des congrès veut promouvoir ainsi les attraits de la région.

Depuis 160 ans, Cacouna est un endroit touristique. Les visiteurs le fréquentent aujourd’hui pour la beauté du paysage, son site d’observation des mammifères marins, son site ornithologique, ses circuits patrimoniaux ainsi que ses petits musées d’interprétation de l’histoire (la maison Denis-Launière et le fournil Desjardins), sans oublier sa piste cyclable.

Selon Euchariste Morin, aménagiste au ministère de la Culture et des Communications pour le secteur Bas-Saint-Laurent, «Les paysages et le patrimoine participent à la définition du Bas-Saint-Laurent mais des actions de conservation de ce patrimoine entreprises au cours des dernières années par les Bas-laurentiens contribuent à la construction et à l’existence réelle de la

région.» Il y a une quinzaine d'années, Cacouna entreprenait comme Kamouraska, Rivière-du-Loup et l'île Verte des démarches de valorisation de son paysage culturel. Ainsi, des circuits historiques furent implantés à Cacouna, *Les Randonnées du passé*. Un dépliant et une brochure permirent aux visiteurs de découvrir l'histoire racontée à travers ces promenades. En 1994, cela valut à Cacouna un prix provincial de l'union des municipalités régionales de comté du Québec, le prix Jean-Marie Moreau.

Consciente de l'importance de son patrimoine et de sa qualité de vie, la municipalité de Cacouna les incorpora en 2005 dans ses grandes orientations d'aménagement. La protection, la mise en valeur du patrimoine historique et la valorisation du fleuve font partie du principe fondamental du schéma. Comme les municipalités voisines, Rivière-du-Loup et l'île Verte, Cacouna adopta le 7 mai 2002, un règlement (numéro 258) instaurant un plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA). Tous les bâtiments du côté nord de la rue Principale, de l'église St. James, jusqu'à la dernière villa près du Cénacle, y sont considérés.

Le paysage culturel comprend non seulement les bâtiments patrimoniaux mais également les structures anthropiques qui caractérisent son environnement. Les secteurs de Gros-Cacouna, du cœur du village et de la villégiature sont des lieux qui encadrent la vie de la communauté et également racontent l'évolution de son histoire.

L'avènement du tourisme qui débuta en 1840 a transformé le paysage et permis des particularités architecturales propres à Cacouna. Le presbytère et l'église montrent la fierté des gens de la place et ont été reconnus monuments historiques. Même les maisons de ferme sont particulières, entourées de grandes galeries et chargées de dentelles. Elles furent des pensions, des auberges. Certaines furent rallongées et rehaussées d'un étage pour offrir plus de chambres aux visiteurs. La présence sur une même propriété d'une grande et d'une petite maisons est peu commune dans la région même du Bas-Saint-Laurent. La villégiature a permis la conservation d'une vingtaine de fournils (premières maisons de colonisation).

La particularité de Cacouna est sans aucun doute son cadre pittoresque. Plusieurs de ces vingt-deux maisons de villégiature (à l'ouest du village) furent dessinées par des architectes bien

connus au XIX^e siècle. Entre autres, les plans de la première maison, *Pine Cottage*, furent réalisés en 1863 pour William M. Molson par l'architecte John James Brown d'origine britannique qui introduira le style pittoresque à Cacouna. Construits entre 1863 et 1912, bien d'autres villas et cottages gardèrent le même esprit d'aménagement en s'intégrant dans le milieu naturel. Toutes ces demeures ont fait de Cacouna un endroit remarqué pour son architecture. Ainsi, l'auteur Yves Laframboise écrira de Cacouna qu'il est un endroit où l'architecture est dominée par le pittoresque.

Reconnu par l'Association des plus beaux villages du Québec comme l'un des trente-deux plus remarquables, le village de Cacouna perdrait sans aucun doute ce titre honorifique avec l'implantation d'un port méthanier. Lorsqu'une municipalité accepte ce titre, elle s'engage à respecter le code éthique de l'association. Il est évident que le promoteur ne pourrait pas suivre le plan d'urbanisme du village (version 2005) dans les grandes orientations d'aménagement en ce qui concerne la recherche de la qualité de vie. Énergie Cacouna n'en n'a jamais tenu compte dans son étude d'impact prétextant que le plan n'était pas disponible.

Dans son analyse, le promoteur mentionna la valeur patrimoniale de certains bâtiments comme l'église et le presbytère comme étant les seuls d'intérêt historique (monuments historiques). Le promoteur minimise l'ensemble du milieu bâti en ne retenant que quelques bâtiments historiques et maisons de villégiature. Est-ce par manque d'informations de la part de la firme en charge de l'étude ou par manque de connaissance concernant la spécificité québécoise en matière de préservation de son patrimoine? Pourtant le paysage est maintenant reconnu comme porteur d'identité culturelle.

Pendant qu'au Québec il y a une grande conscientisation face au paysage, dans notre région on ignore sciemment le potentiel de Cacouna en ne considérant que l'aspect industriel attaché au port. Oui, développer l'économie est nécessaire mais ce développement ne devrait-il pas aussi tenir compte des attraits d'un si beau village? L'installation d'un port méthanier compromettrait tous les projets récréotouristiques, culturels et historiques de l'environnement de Cacouna. Ce serait à l'avenir, pour toutes les autres municipalités, l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire : devenir un gigantesque parc industriel et le ghetto du coin.

Le paysage culturel au Bas-Saint-Laurent

Le paysage culturel directement lié à l'histoire démontre l'action humaine au cours du temps. Les premières terres des seigneuries dans la vallée du Saint-Laurent furent tracées par rapport à cette imposante ligne naturelle. L'intervention humaine a marqué le paysage par l'établissement des paroisses (Kamouraska, Saint-André, Rivière-du-Loup, l'Isle-Verte, Cacouna, Bic, etc.) avec le défrichement des terres, les activités maritimes, touristiques et économiques. Le paysage est donc rattaché à la structure anthropique qui traduit les gestes, les attitudes du passé mais surtout l'ingéniosité des populations à s'adapter à leur milieu et à former leur environnement bâti. Chaque ville et village côtier du Bas-Saint-Laurent se sont développées de la même manière, à cause des conditions géographiques semblables. La présence du fleuve a ainsi caractérisé ce coin de pays et a marqué l'histoire et la vie des gens.

Chaque municipalité longeant le littoral s'harmonise avec son milieu naturel et chacune a son cadre de vie distinctif et son architecture ancienne témoigne de son vécu. Le paysage culturel comprend le patrimoine bâti mais d'une façon plus élargie puisqu'il démontre l'activité humaine au cours des années. Il est donc la mémoire d'une communauté et une source d'identité.

Pour chacune des localités du Bas-Saint-Laurent, la valeur patrimoniale du paysage est une richesse incommensurable et un attrait déterminant pour le tourisme et l'économie de la région. La conservation et la mise en valeur commencées depuis plus de quinze ans dans certaines municipalités comme Kamouraska, Saint-Pascal, Rivière-du-Loup, Cacouna, L'Isle-Verte, l'île Verte, Trois-Pistoles et autres démontrent la volonté de maintenir l'identité des lieux et l'authenticité. D'ailleurs, l'industrie touristique de la région mise sur le produit «paysage» champêtre, maritime, pittoresque et historique. Pour une destination vacances, Tourisme Bas-Saint-Laurent, dans sa campagne de promotion de 2000, présentait la région comme «Le Bas-Saint-Laurent authentique».

Cacouna au cœur d'une région touristique et culturelle

Au Bas-Saint-Laurent comme dans plusieurs régions du Québec, les municipalités se soucient de leur paysage et de leur patrimoine afin d'en être fières et de mieux les faire découvrir aux visiteurs comme aux gens du milieu. En effet, à Rivière-du-Loup, l'Office du tourisme et des congrès a lancé un dépliant au début 2006 dans le but de promouvoir le patrimoine et les attraits majeurs de la région afin de garder plus longtemps les visiteurs. C'est à l'aide de trois circuits, «Douce harmonie littorale», «Riche et généreuse nature» et «Raconte-moi ton histoire» ayant comme départ Rivière-du-Loup que l'on fera visiter neuf municipalités dans la MRC de Rivière-du-Loup. Cacouna fait partie de cet itinéraire¹. (voir article en annexe)

Cet intérêt pour le patrimoine date de plusieurs années. Il a commencé d'une façon plus officielle avec son intégration dans la planification et l'aménagement du territoire de la MRC de notre région. En effet, au cours des années 1980, lors de la préparation des schémas, les aménagistes accordèrent plus d'importance au territoire présentant un intérêt culturel, esthétique et historique. Dans la municipalité de Cacouna, ce sont le secteur de l'église et du presbytère puis le secteur des maisons de villégiature (2 km côté ouest du village) qui furent retenus pour leur qualité architecturale.

La route des Navigateurs (route 132) qui traverse les localités côtières fut également au cœur des préoccupations des aménagistes des MRC du Bas-Saint-Laurent et du ministère des Affaires municipales. C'est sur ce premier rang en bordure du fleuve (ancien chemin royal) que les touristes, depuis près de deux cents ans, viennent visiter les stations balnéaires de la région. Des citadins en quête d'air salin et des qualités curatives de l'eau salée ont envahi les plages. L'engouement suscité par le fleuve a marqué l'histoire de ces municipalités. Encore aujourd'hui, les visiteurs fréquentent notre région pour la beauté du paysage, les magnifiques couchers de soleil, sans oublier l'air revigorant du Saint-Laurent. La présence de prestigieuses demeures, des

1- Le Saint-Laurent/Portage, 7 mai 2006, p. 67

villas, des cottages, des maisons de pension, des hôtels témoignent des débuts du tourisme à Kamouraska, Notre-Dame du Portage, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup ou Cacouna. Ces lieux nous rappellent le cadre pittoresque du milieu du XIX^e siècle.

Cacouna, ancienne station balnéaire, a conservé grâce à certaines demeures bien restaurées (la partie ouest, de l'église St. James à la côte Roy) une image de l'époque romantique. Ce mouvement prônait le retour à la nature et Cacouna fut un lieu de prédilection pour y faire construire une maison d'été avec une magnifique vue sur le fleuve. Ainsi, sur la falaise se côtoient dans un milieu boisé les anciennes résidences de villégiature de l'élite canadienne-anglaise Cook, Allan, Molson, Galt, MacKay et Montizambert (voir la brochure en annexe) dont l'environnement est toujours fidèle au style pittoresque².

Aujourd'hui encore, le touriste recherche à Cacouna la beauté du paysage et son cadre pittoresque. Le paysage revêt donc une grande importance. La mise en valeur de l'histoire grâce aux circuits historiques contribue à ce que cette municipalité s'harmonise bien à la vocation régionale. De plus, les aménagements à Gros-Cacouna permettent d'admirer le fleuve et ses îles mais également la vie qui s'y trouve.

Selon Euchariste Morin, aménagiste au ministère de la Culture et des Communications pour le secteur Bas-Saint-Laurent et également auteur d'écrits portant sur la conservation du patrimoine, «Les paysages et le patrimoine participent à la définition du Bas-Saint-Laurent mais des actions de conservation de ce patrimoine entreprises au cours des dernières années par les Bas-laurentiens contribuent à la construction et à l'existence réelle de la région.»³ Dans un article qu'il a publié dans la revue L'Estuaire, il nous donne en exemple trois municipalités qui se sont engagées dans la conservation et la mise en valeur de leur patrimoine. Ce sont Kamouraska, Rivière-du-Loup et l'île Verte.

Kamouraska a été la première station balnéaire qui s'est fait connaître au XIX^e siècle avant

2- Brochure Cacouna, *les Randonnées du passé*

3- La revue L'Estuaire, numéro 66, juin 2006, p. 15

Cacouna comme un endroit bénéfique pour retrouver la santé grâce aux bains de mer. Cette localité entreprenait dans les années 1980 des démarches de valorisation de son paysage patrimonial dans son premier schéma d'aménagement qui fut révisé en 2000. Cela a permis de structurer davantage les ressources patrimoniales en économie touristique. Kamouraska se dotait également d'un outil réglementaire, le plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA).

La municipalité voisine de Cacouna, Rivière-du-Loup, adopte également des règlements pour une bonne gestion et protection du patrimoine. En effet, en 1991 la ville s'est conformée au schéma d'aménagement de la MRC en inscrivant ses intentions en matière de patrimoine dans son plan d'urbanisme. Elle adopte aussi un PIIA pour différents secteurs d'intérêt historique et poursuit toujours des efforts de revitalisation de son centre-ville. Elle fut en 2003 la capitale culturelle du Canada.

L'île Verte, localité voisine de Cacouna, entreprenait déjà en 1983 des démarches de protection de son patrimoine, en particulier le site du phare. Cette municipalité décidait en 2004, dans son schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup, de mettre en valeur son patrimoine et son milieu agromaritime uniques. La corporation des propriétaires de l'île Verte pour la conservation veille à sa mise en valeur. Plusieurs sites, dont celui du phare ainsi que l'ensemble des caractéristiques du paysage, sont devenus des lieux d'interprétation du patrimoine et bénéficient d'une protection grâce à un PIIA⁴.

Nous pouvons donc constater que Cacouna se trouve au cœur d'une région très engagée dans la valorisation de son patrimoine. Depuis plusieurs années, soit à la fin des années 1980, commençaient également pour Cacouna les mêmes démarches. La municipalité du village fit identifier par une firme consultante les bâtiments ayant une valeur patrimoniale. Ces fiches descriptives architecturales servirent de référence pour la réalisation d'un circuit patrimonial. En 1992, débuta la recherche de documents, de témoignages, de photographies anciennes. La rédaction des textes pour vingt-huit panneaux d'interprétation de l'histoire suivra. C'est avec la

4- La revue L'Estuaire, numéro 66, juin 2006, p. 15

contribution financière des contribuables de Cacouna, des propriétaires des maisons d'été (communauté anglophone) et la collaboration du ministère de la Culture et des Communications que se réalisa ce projet. Avec l'aide d'un dépliant, les visiteurs peuvent parcourir les deux circuits «Les Randonnées du passé» soit à pied ou à vélo et découvrir le passé de Cacouna à travers divers bâtiments (voir dépliant en annexe).

Cette mise en valeur de l'histoire a une plus grande portée grâce à une brochure réalisée en 1994. La même année, Cacouna remportait un prix provincial de l'union de municipalités régionales de comté du Québec, le prix Jean-Marie Moreau qui rendait hommage à une municipalité qui s'est distinguée par la réalisation d'un exceptionnel circuit touristique et l'implication des membres de sa communauté. (voir article en annexe) Pour son cadre historique et pittoresque en l'an 2000, Cacouna a été nommé par l'Association des plus beaux villages du Québec l'un des trente-deux plus remarquables⁵. D'ailleurs, dans la revue L'Actualité de juin 2006, Cacouna s'intègre aux vingt-deux plus beaux villages grâce à son histoire comme station balnéaire célèbre. La beauté de son église fut mise à l'honneur (voir en annexe article).

Consciente de l'importance de son patrimoine et de sa qualité de vie, la municipalité Village de Saint-Georges de Cacouna l'incorpora en 2005 dans les grandes orientations d'aménagement du territoire. Ce document s'inscrivait dans la continuité de la planification de révision du schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup. La protection, la mise en valeur du patrimoine historique et la valorisation du fleuve Saint-Laurent font partie du principe fondamental du schéma (voir en annexe documents officiels). La municipalité adopta un règlement (numéro 258) en regard à des dispositions relatives à un PIIA sur le territoire du village. Cela comprend tous les bâtiments du côté nord de la rue Principale, soit de l'église Anglicane St. James jusqu'à la dernière villa du côté ouest du Cénacle (voir en annexe copie du règlement).

D'autres démarches furent également entreprises pour aider à la mise en valeur du paysage culturel. Des comités de citoyens ont travaillé dans le cadre de différents projets touchant le patrimoine. Par exemple, il y eut l'inauguration d'un parc en 2002 à la Fontaine Claire, en bas de

5- Association des plus beaux villages du Québec <http://www.beauxvillages.qc.ca/>

la rue du Quai, cela grâce à la collaboration de la municipalité et du Comité socioculturel. Les visiteurs peuvent y découvrir une vue magnifique du fleuve mais également l'histoire des premiers habitants ainsi que celle de la construction du quai à l'aide de trois panneaux historiques. Dans le même secteur, les Malécites de Viger valorisent leur histoire par la présence de panneaux d'interprétation et par la visite de la maison Denis-Launière.

Afin de mieux faire connaître l'histoire de Cacouna à l'extérieur de la région, il y eut des publications de textes, d'articles dans des revues d'histoire (entre 1994 et 2006), la participation à deux émissions sur la chaîne Historia (2000), l'impression d'une collection de cartes illustrant l'époque romantique du XIX^e siècle. Des gravures d'Edward Jump (1870) et d'Eugene Haberer (1901) y représentent des scènes de la villégiature à Cacouna. Ces gravures reproduites à plus grande échelle ainsi que les textes explicatifs circulent présentement dans les bibliothèques de la région. Cette exposition ayant débuté au Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup se terminera au musée du château Ramezay à Montréal. Un livre écrit en 2003 par Paul Wyczynski avec la collaboration d'Yvan Roy relate les étés de villégiature à Cacouna d'Émile Nelligan, poète québécois. Toutes ces actions ont aidé à valoriser notre milieu. Il reste à souhaiter que continuent ces projets qui aideront à maintenir une relation durable avec l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent.

Nous sommes dans une région très consciente de la qualité des paysages. Des gens de différents domaines, municipal, économique et touristique le savent très bien. La MRC de Rivière-du-Loup met en valeur les municipalités de son territoire en diffusant à la télévision une présentation visuelle qui a comme thème «Mon village, ma fierté». Cacouna a toujours été fière de son passé. Ne devons-nous pas faire en sorte que cela soit profitable pour les générations futures ?

Cacouna, paysage culturel et identité des lieux

Cette partie de notre mémoire décrira et expliquera les caractéristiques essentielles du paysage culturel et l'identification des structures anthropiques, en particulier dans trois secteurs touchés par l'installation possible d'un port méthanier. Ces lieux encadrent et racontent la vie de la communauté de Cacouna et illustrent par le fait même l'évolution de son histoire. Nous n'avons pas inclus les secteurs du deuxième Rang, du Petit Rang 2, de la Côte du Reste et la partie plus à l'est de Cacouna, y compris Rivière-des-Vases. Il sera question surtout des secteurs de l'île de *Cacona* (Gros-Cacouna), de la Fontaine Claire et enfin de la villégiature. Tous ces endroits bénéficient de mise en valeur, soit par des sentiers naturels, des circuits patrimoniaux, une piste cyclable, l'aménagement d'un parc ou l'utilisation de bâtiments anciens transformés en musées.

Ile de *Cacona* (Gros-Cacouna)

Cette île ou presqu'île est le premier lieu fréquenté et qui a donné son nom à la terre ferme. Les Amérindiens, les premiers à y venir, l'identifièrent comme Kakoua-Nak, demeure du porc-épic. La découverte récente d'un dessin rupestre dans une grotte au nord de l'île confirme davantage leur présence. Avec la venue des Européens, le territoire fut scindé en seigneurie et dans la fief *Le Parc*, la première concession qui fut accordée en 1763 comprenait la partie est de l'île. Une poignée de pêcheurs-cultivateurs y plantèrent une croix sur le plus haut point de l'île. Des vestiges y sont encore présents. En 1765, les terres face à Gros-Cacouna, le long des marais, furent défrichées et une petite communauté s'y organisa. Une maison-chapelle, celle de Jean Saindon fils du premier notaire, rassemblait les fidèles. Cette demeure existe encore (route 132), et d'ailleurs une plaque commémorative y honore la famille Saindon. Pour relier les maisons, il y eut d'abord un sentier. Puis, en 1798, on traça le chemin royal du premier rang. En 1841, la route fut déplacée sur la côte. Aujourd'hui, c'est la route des Navigateurs. Ce secteur, qui est le plus ancien de Cacouna débute à la croisée de la route 132 avec l'avenue du Port pour se terminer plus à l'est vers la route qui se rend au secteur de villégiature de Gros-Cacouna. (voir en annexe les dossiers du journal *l'Épik de Cacouna* «Souvenances de l'île de Gros-Cacouna» «Le Bas de Cacouna, ses habitants et leur histoire» «Au nom de Cacouna...»)

La pointe ouest de Gros-Cacouna fut choisie pour la construction d'un port en eaux profondes dont l'histoire de l'implantation remonte à 1964. Le dynamitage, la construction des digues et le remplissage des marais modifièrent le milieu naturel. Le port a depuis ce temps été utilisé pour le transport du bois d'œuvre, du papier, de la ferraille. Depuis 1995, grâce à des aménagements de sentiers, le port cohabite très bien avec son environnement naturel. La population et les visiteurs profitent mieux de ces lieux exceptionnels puisque des sentiers sur la montagne permettent d'y observer des mammifères marins fréquentant les infrastructures du port et qui ne sont généralement visibles qu'au large à bord d'un bateau (phoques, guillemot à miroir, petit rorqual). Également les marais, considérés comme l'un des plus riches habitats fauniques de la région et le troisième en importance au Québec, offrent un lieu privilégié d'observation tant pour les visiteurs que pour les écoliers de la région. Ce milieu récréotouristique, qui comprend également une piste cyclable (Route verte), met en valeur ce premier lieu-dit, berceau de l'histoire. Des panneaux d'interprétation à l'entrée du site comme dans les deux tours d'observation racontent l'histoire et expliquent ce milieu de vie.

La Fontaine Claire au cœur de Cacouna

À proximité de l'île de Gros-Cacouna se profile une anse où se jette un ruisseau du nom de Fontaine Claire (à qui l'on doit le nom). Ce lieu-dit comprend les trois premières terres concédées (1784) qui furent scindées au cours du XIX^e et XX^e siècle. En plus de l'agriculture, la pêche et le transport par goélette y prospérèrent. En 1810, on y amorça l'érection du village de Cacouna avec la construction de la chapelle. Puis vient le presbytère (1836), l'église (1840 et 1848). Des édifices scolaires et communautaires y furent construits : l'école modèle (1834), le couvent de Cacouna des sœurs de la Charité (1857), la Salle paroissiale (1939), le collège Saint-Georges (1957) et enfin l'école Vents et Marées (1985). À tous ces édifices publics, se sont greffés des magasins généraux, des auberges et des hôtels qui témoignent de l'époque de la villégiature⁶.

Actuellement, le secteur comprend plus de deux cent soixante-dix maisons et il est

6- Dossier journal Epik de Cacouna, juin 2000

majoritairement résidentiel. Le patrimoine bâti encadre la vie de la communauté et depuis 1994 un circuit patrimonial raconte le passé à travers la Petite Randonnée. Il comprend neuf panneaux d'interprétation de l'histoire. Cette mise en valeur de Cacouna a débuté réellement en 1957 puisque l'église et le presbytère bénéficièrent d'une reconnaissance comme monuments historiques. En 1991, un dépliant réalisé par le ministère des Affaires culturelles et la Fabrique de Cacouna invitait les gens à découvrir les trésors de l'église de Saint-Georges de Cacouna. Un document préparé pour une visite guidée fut monté en 1996 afin d'approfondir davantage l'histoire de ce lieu sacré.(voir en annexe dépliant) Dans le secteur de la Fontaine Claire, il y a également d'autres endroits qui soulignent le passé. Il y a le parc de la Fontaine Claire avec ses trois panneaux qui relatent la vie des pêcheurs, des artisans, des navigateurs et s'ajoutent également ceux de la réserve des Malécites en bas de la rue du Quai avec la restauration de la maison Denis-Launière devenue un petit musée.

Le secteur de la villégiature

Le long de la route 132 vers Rivière-du-Loup (route des Navigateurs), entre l'église Anglicane et la Côte Roy, sur deux kilomètres furent construites entre 1863 et 1912 près de vingt résidences d'été dont un hôtel de renommée, le *St. Lawrence Hall*. La falaise qui borne le fleuve n'offrait aucun intérêt pour l'agriculteur mais était idéale pour les citadins en quête d'une percée sur le fleuve et d'un accès au rivage. Des villas et cottages simples et parfois très audacieux entourèrent le grand hôtel bâti en 1862. Il pouvait accueillir 600 vacanciers et fut incendié en 1903. Un circuit patrimonial, soit la Grande Randonnée, comprenant 19 panneaux, relate l'histoire de la villégiature des familles aisées de Montréal et de Québec qui envahissaient pour la belle saison Cacouna.(voir dépliant en annexe) Des maisons de ferme furent les premières à y être louées. Le cultivateur laissait sa demeure pour se loger avec sa famille dans le fournil. Ce secteur situé à l'ouest du centre du village a toujours suscité bien des intérêts puisque Cacouna fut une des premières stations balnéaires du Bas-Saint-Laurent. À certains moments, à la fin du XIX^e siècle, on la surnommait le Newport canadien. La volonté des propriétaires de conserver l'architecture de leur maison permet d'apprécier les différents styles architecturaux : néogothique, néoitalien, néogeorgien, victorien et sans oublier les cottages d'inspiration traditionnelle.(voir brochure en annexe)

Particularités architecturales de Cacouna

La proximité du fleuve Saint-Laurent a façonné l'environnement historique et architectural de Cacouna. Cette localité essentiellement agricole s'est adaptée dans la première moitié du XIX^e siècle avec l'arrivée de nombreux visiteurs. Après les épidémies de typhus et de choléra asiatique qui affectèrent Québec et Montréal, les familles aisées fréquentèrent l'environnement plus sain de Cacouna, surtout à cause des bains d'eau salée qui, selon la croyance, redonnait la santé. Un médecin, George W. Campbell, les recommandait à ses patients. Cet intérêt pour la santé allait à jamais modifier la vie des cacounois, leurs habitudes, leurs coutumes et leurs habitations. Les demeures s'adapteront aux nouvelles exigences et différents styles apparaîtront⁷.

Le presbytère et l'église

Ces édifices religieux furent érigés au moment où débuta le tourisme. Le presbytère commencé en 1836, fut terminé avec les premières venues des visiteurs. Par fierté, le curé exigea que sa demeure fut digne de sa paroisse. Un édifice de pierres fut construit avec d'imposantes cheminées qui prolongeaient les murs coupe-feu rappelant les bâtiments de ville. Son portail central monumental terminé par un pignon triangulaire est d'inspiration britannique⁸. L'église, également de pierres des champs, possède une rigueur architecturale en façade et un élégant clocher à deux lanternes coiffé d'une flèche qui est considéré comme une merveille. Les rénovations entreprises en 1892 n'affectèrent pas l'harmonie de cet édifice dessiné par François-Xavier Berlinguet et inspiré par le courant néoclassique. Ce fut la première grande œuvre de ce jeune architecte de vingt-deux ans.

La villégiature a permis à Cacouna d'être plus à l'aise financièrement. Ainsi l'église fut la première à être consacrée dans le diocèse de Rimouski, n'ayant plus de dettes. Plusieurs tableaux de grands maîtres italiens, un chemin de croix, des vitraux, un orgue et bien d'autres éléments décoratifs furent disposés dans l'église. Certains furent des dons de riches villégiateurs. Par

7- La revue L'Estuaire, numéro 64, juin 2004, p.3 à 10

8- Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent, 1994, p. 425

exemple, Lady Allan donna les lustres en cristal «versalais»⁹.

Les maisons de ferme, pensions et hôtels

Plusieurs bâtiments ayant pignon sur rue à Cacouna présentent des caractéristiques propres à l'avènement du tourisme. Des maisons de ferme modestes ont été transformées en pensions ou en auberges. D'autres le furent en magasins et celles plus grandes en hôtels. Elles se remarquent encore aujourd'hui puisqu'elles ont été rallongées ou rehaussées d'un étage et entourées de galeries. Leurs toits sont percés de nombreuses lucarnes pour avoir plus de chambres à l'étage. Certains cultivateurs influencés par les demeures des villégiateurs firent ajouter des tourelles, des dentelles de bois d'inspiration victorienne pour les rendre plus attrayantes et les louer plus facilement pour l'été. (voir brochure en annexe, p. 18 à 26)

La présence sur plusieurs propriétés d'une grande et d'une petite maison est très particulière à Cacouna dans le Bas-Saint-Laurent. La villégiature a permis la conservation du fournil, ou première maison de colonisation, dans le voisinage de la nouvelle demeure. En 1862, cinquante-deux maisons furent louées entre l'Anse-au-Persil et Gros-Cacouna. Aujourd'hui, une vingtaine de fournils existent encore. Cependant, plusieurs ont été transformés soit en résidences principales, en garages ou en remises. L'une sert même de musée. Elle fait partie du circuit patrimonial. (voir annexe brochure *les Randonnées du passé*, p. 26)

Cadre pittoresque et villégiature

Avec la villégiature, l'élite canadienne-anglaise se fit construire des villas et de cottages parfois simples et d'autres très audacieux entourés de jardins avec écuries et remises et dotés d'un petit kiosque d'où les gens avaient une magnifique vue sur le fleuve. On fit alors appel à des architectes connus. L'époque romantique du XIX^e siècle permit l'émergence du courant pittoresque dans les boisés de Cacouna. La première maison d'été fut réalisée pour William M. Molson par l'architecte John James Brown d'origine britannique. Ce dernier était le fils de

9- guide d'animation de l'église de Cacouna, juin 1996

George Brown chef de file du mouvement pittoresque au Québec. Le *Pine Cottage*, nommé aussi le Château Vert, fut un des plus beaux exemples au Québec du style néogothique. Cette demeure photographiée de nombreuses fois se retrouva pendant plusieurs années sur la page couverture du guide touristique du Bas-Saint-Laurent. (voir annexe brochure *les Randonnées du passé*, p. 50-51)

D'autres architectes furent influencés par le romantisme de l'époque comme Edward Staveley de Québec qui dessina les plans de l'église *St. James* pour la communauté canadienne-anglaise de la région ainsi que *Cliff Cottage*. Bien d'autres villas, comme *Rockcliff*, *Woodside*, *Rockleigh* qui furent conçues par une firme connue de Montréal, Hopkins & Wily caractérisent bien ce style parce qu'elles s'intègrent bien au milieu naturel. Les villas Mackay, Ross et *Airlie* s'en inspirent également. Toutes ces demeures ont fait de Cacouna un endroit remarqué pour son architecture. (voir brochure en annexe, p. 18 à 26)

Certains livres ont été écrits sur l'histoire de l'architecture au Québec. Celui d'Yves Laframboise s'est vendu à plus de 100, 000 exemplaires et montre Cacouna comme un endroit où l'architecture est dominée par le pittoresque. D'autres livres et articles présentent Cacouna comme lieu de villégiature. Citons celui de Jean Provencher, *Les quatre saisons*, de même que celui de Paul Larocque et collaborateurs, *Parcours historiques dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent*. Enfin mentionnons celui d'Alexandre Refort, *Des jardins oubliés, 1860-1960* qui dirigera aussi la réalisation d'un cahier de l'Estuaire, *Villégiature anglophone au Bas-Saint-Laurent, Métis-sur-Mer, Saint-Patrice et Cacouna*. De nombreux articles ont été aussi publiés par nous-mêmes. (voir Dossiers de l'Epik en annexe)

Il faut souligner ici la villa Montrose de style néogeorgien, la prestigieuse résidence d'été de Sir Montaguë Allan, bâtie en 1900. Très imposante, elle a subi au cours du temps de nombreuses modifications. Acquise par les pères Capucins en 1941, ils en firent un monastère puis une maison de prières, le Cénacle. Elle accueille maintenant un grand nombre de visiteurs de partout dans le monde. Des gens de cinquante pays viennent à Cacouna chercher le réconfort dans la

prière et la contemplation au milieu d'une nature magnifique au bord du Saint-Laurent. Les soins de santé du grand air et de l'eau salée sont maintenant remplacés par les soins de l'âme.

Impact du projet de port méthanier sur le paysage culturel

Nous considérons le projet d'Énergie Cacouna comme inapproprié dans l'environnement naturel, historique et architectural de Cacouna. Le port méthanier et les industries pouvant se greffer par la suite ne cadreraient pas avec le développement durable. De plus il affecterait la relation durable de cette localité avec l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent. Cacouna ne s'harmoniserait plus avec la vocation touristique d'une région qui se dit authentique tant pour son paysage que pour son histoire.

La présence d'industries lourdes aura non seulement des impacts sur Cacouna mais également pour Rivière-du-Loup, capitale culturelle du Canada. Il en sera de même pour l'île Verte, reconnue pour son milieu agromaritime unique et le site du plus ancien phare du Saint-Laurent. Quant à la circulation sur l'estuaire d'énormes méthaniers, cela pourrait non seulement affecter la vie aquatique mais également les activités maritimes. Il y aurait sans doute une diminution de l'achalandage touristique à bord des bateaux de croisière et de ceux pour l'observation des baleines. Les commerces de la région pourraient ainsi en souffrir et de nombreux emplois saisonniers disparaîtraient. La région perdrait lentement sa renommée.

Le port méthanier mettrait en péril tous les projets de mise en valeur des ressources du milieu naturel et patrimonial de Cacouna ainsi que ceux des localités voisines. Par exemple, Gros-Cacouna et son site récréotouristique, le troisième en importance au Québec pour l'observation des oiseaux, risquerait de disparaître. Ce lieu, également berceau de l'histoire pour la communauté de Cacouna, ne serait plus accessible pour les résidents et les visiteurs puisque les milieux industriels de matières dangereuses sont normalement très bien clôturés. Tous les autres secteurs seraient également touchés, en particulier le cœur du village et celui longeant la route 132 car la presqu'île est omniprésente sur l'horizon. Ainsi les activités du port méthanier pourraient affecter l'environnement de vie, les habitudes des gens ainsi que le milieu bâti.

Reconnu par l'Association des plus beaux villages du Québec comme l'un des trente-deux remarquables, le village de Cacouna perdrait sans aucun doute ce titre honorifique. Lorsqu'une municipalité accepte ce titre, elle s'engage à respecter le code éthique de l'association. Voici

quelques critères qui ne pourront plus être respectés advenant l'installation d'industries lourdes. Pour la qualité du site, il faut qu'il demeure spectaculaire avec un harmonieux panorama et une grande qualité du paysage, etc. . Pour la qualité architecturale, il faut que l'endroit conserve l'authenticité des lieux et n'affecte pas les éléments patrimoniaux et la mise en valeur des bâtiments, etc.. Enfin, pour le critère de qualité urbanistique, il faut que le milieu respecte l'intégration et les principes de développement durable, etc.¹⁰. Dans le même ordre d'idée, le promoteur ne pourrait pas suivre le plan d'urbanisme du village (version 2005) dans les grandes orientations d'aménagement (voir en annexe les documents) en ce qui concerne la recherche de la qualité de vie. Énergie Cacouna n'en n'a jamais tenu compte dans son étude d'impact prétextant que le plan n'était pas disponible. De plus, lors de la première partie des audiences, le spécialiste du sujet affirma que cela serait analysé dans le cadre d'un comité de surveillance. Si cela n'a pas été considéré dès le dépôt des études, il est difficile de croire que cela va l'être en cours de réalisation du projet !

Ce projet ne s'harmoniserait pas plus avec certains sites, comme le parc de la Fontaine Claire et la réserve Malécite, qui ont une vue imprenable sur le fleuve et sur la pointe ouest de Gros-Cacouna. Également seraient touchés les circuits patrimoniaux car la perspective du fleuve confère une grande qualité aux bâtiments. Tout le paysage bâti du côté nord de la rue Principale, soit de l'Église St. James jusqu'à la dernière villa (en tout deux kilomètres), perdrait son cadre pittoresque.

Le promoteur d'Énergie Cacouna n'a jamais considéré dans son étude l'ensemble du paysage culturel. En effet, dans la section portant sur les ressources patrimoniales il aborde

10- «Le paysage québécois est une préoccupation de la municipalité lors de toute intervention sur son territoire qu'elle réalise elle-même ou sur laquelle elle détient un pouvoir de contrôle ou de réglementation. Toute intervention par la municipalité :

- doit tenir compte de la spécificité et des caractères particuliers du paysage villageois existant en vue de maintenir son authenticité.
- doit reposer sur une connaissance adéquate des dimensions historique, géographique, économique, patrimoniale, culturelle, environnementale et esthétique du paysage villageois local.
- doit s'appuyer sur un exercice participatif et démocratique de la collectivité en vue d'assurer l'équité lors de tout arbitrage.
- doit assurer un développement économique durable fondé sur le droit des citoyens à vivre dans un cadre de vie qui leur est culturellement représentatif.» Association des plus beaux villages du Québec,

<http://www.beauxvillages.qc.ca/>

principalement l'archéologie sur le site du port mais son analyse est maintenant erronée depuis la découverte d'un site d'art rupestre qui semble dater de 1 500 ans. Ce site se trouve dans une grotte près de la pointe ouest, là où devrait se construire la jetée pour l'accostage des méthaniers. Donc, l'affirmation « L'absence de site à valeur archéologique recensé et le faible potentiel archéologique de la région permettent de conclure que le projet n'aura aucun impact significatif sur les ressources archéologiques » que l'on retrouve dans les cahiers distribués à la population est par conséquent inexacte.

Toutefois, dans le dépôt de d'autres documents, le promoteur mentionna la valeur patrimoniale de certains bâtiments comme l'église et le presbytère comme étant les seuls d'intérêt historique (monuments historiques). Il s'appuya sur le schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup ainsi que sur la Loi sur les biens culturels. Une autre zone d'intérêt, celle des maisons de villégiature fut aussi retenue par le promoteur.

Tous ces éléments patrimoniaux font partie du paysage culturel et le promoteur les minimise en ne retenant que quelques bâtiments historiques. Est-ce par manque d'informations de la part de la firme en charge de l'étude ou par manque de connaissance concernant la spécificité québécoise en matière de préservation de son patrimoine? Le paysage est maintenant reconnu comme porteur d'identité culturelle. Selon le rapport Arpin : « À l'instar de bien d'autres, nous sommes d'avis que les paysages sont partie intégrante de la culture, que les lieux nous ont aussi faits ce que nous sommes, que la variété des espaces a façonné nos spécificités, d'une région du Québec à l'autre. » (Groupe-conseil sur la politique du patrimoine culturel du Québec)¹¹.

Depuis quelques années, dans toutes les régions du Québec, des chercheurs universitaires, des architectes et des praticiens en aménagement considèrent la portée du paysage naturel et culturel. En effet, la Chaire en paysage et environnement affiliée à l'École d'architecture de l'Université de Montréal initie des projets de recherches sur la portée culturelle, sociale et économique du paysage¹². À l'Université Laval, également, Pierre Larochelle, professeur associé à la faculté de _____ l'aménagement de l'architecture et des arts visuels a formé ses élèves à la protection

11- tiré du guide du guide du paysage <http://www.paysage.qc.ca/guide/>

12- la revue L'Estuaire, volume XXII, janvier 1999, p. 31

paysages culturels et au maintien de l'identité des lieux. Il a également supervisé plusieurs projets. Entre autres, un travail sur le contrôle des implantations d'éoliennes dans le territoire de l'Estran en Gaspésie. Il rédigea des réflexions et des recommandations sur la protection du paysage. Il affirma ainsi dans son mémoire :

«Souvent, la qualité exceptionnelle des villes et villages situées en bordure d'un plan d'eau tient davantage aux perspectives visuelles perceptibles à partir des espaces publics qu'à la qualité de l'architecture. On sait que les vues imprenables sur un paysage remarquable confèrent à certains biens immobiliers une plus-value significative. Les perspectives visuelles exceptionnelles qui contribuent à la qualité d'un espace public devraient être considérées comme des «biens» patrimoniaux à l'égal des monuments historiques. À ce titre, elles doivent faire l'objet d'une protection et d'une mise en valeur particulière à l'intérieur de la réglementation qui gouverne l'aménagement du milieu bâti. L'élaboration d'une politique de protection des paysages naturels et culturels remarquables est nécessaire dans les secteurs particulièrement sensibles, notamment sur le littoral. Il en va du maintien de l'identité des lieux et de la sauvegarde d'un patrimoine paysager que la collectivité désire léguer aux générations qui la suivent. » (P. Laroche, Le Phare, 2003)¹³

En considérant cet énoncé, si on l'applique à Cacouna, ce n'est donc pas uniquement l'église et son presbytère ni quelques villas et cottages qu'il faut considérer mais tout l'ensemble des bâtiments avec leur environnement naturel, en particulier la perspective du fleuve. Dernièrement, la MRC de Rivière-du-Loup employa la corporation Ruralys afin de définir la caractérisation du paysage dans les localités rurales. Cacouna ne fait pas partie de cette étude. Pourtant, étant reconnu au Québec comme l'un des plus beaux villages, il aurait mérité plus d'égards. Est-ce que c'est l'annonce du projet de port méthanier qui a changé les choses ? Quant à nos élus, ils n'ont pas exigé davantage de la part du promoteur en ce qui a trait à la richesse de l'environnement naturel et culturel de Cacouna. Est-ce un manque d'informations, ou l'acceptation aveugle d'un projet qui changerait à jamais ce que Cacouna a pris plus de cent cinquante ans à construire ; sa renommée comme endroit exceptionnel pour la beauté de son paysage et son patrimoine ? Ce village considéré au XIX^e siècle comme un des endroits

13- Extrait d'un mémoire sur le problème du contrôle de l'implantation des éoliennes sur le littoral

les plus sains, pour retrouver sa santé deviendrait un lieu pollué affectant la santé, très paradoxal !

Pendant qu'au Québec il y a une grande conscientisation face au paysage, dans notre région on ignore sciemment le potentiel de Cacouna en ne considérant que l'aspect industriel attaché au port. Oui, développer l'économie est nécessaire mais ce développement ne devrait-il pas aussi tenir compte des attraits d'un si beau village ? «En 1995, les États généraux du paysage québécois ont jeté les bases d'un partenariat interprofessionnel en faveur des paysages, à la suite d'un constat alarmant de leur dégradation.» Ce qui amena la formation d'un Conseil du Paysage québécois qui adopta en 2000 la charte du paysage inspirée du modèle français. Cet outil permet de mieux connaître le paysage et peut servir aux communautés comme aux intervenants de tous les secteurs : tourisme, culture, administration municipale, éducation et autres. Cette charte peut aider à structurer les activités d'aménagement et de développement du territoire¹⁴.

Depuis 2005, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Affaires municipales et des Régions proposent conjointement : «Le paysage humanisé, un statut de protection pas comme les autres» (voir site internet). Présentement le secteur de l'Estran en Gaspésie, de l'Estrie et de Charlevoix¹⁵ sont en processus de valorisation du territoire humanisé. Le Bas-Saint-Laurent, avec son milieu marin, champêtre, pittoresque et historique, ne devrait-il pas amorcer les mêmes démarches pour une reconnaissance plus officielle de son territoire et lui permettre de réaliser des projets qui respecteraient davantage les ressources du milieu et qui comprendraient Cacouna?

L'installation d'un port méthanier compromettrait tous les projets récréotouristiques, culturels et historiques de l'environnement de Cacouna. Ce serait à l'avenir, pour toutes les autres municipalités, l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, devenir un gigantesque parc industriel et le ghetto du coin.

14- guide du paysage, un outil pédagogique pour l'application d'une charte du paysage,
<http://www.paysage.qc.ca/guide/>

15- entretien téléphonique avec Chantal Prud'homme, architecte paysagiste le 2 juin 2006